

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° CF4

présenté par

M. Charles de Courson, M. Castellani, Mme De Temmerman, Mme Pinel, M. Pancher et
M. Simian

ARTICLE LIMINAIRE

I. – À la deuxième ligne de la troisième colonne du tableau de l’alinéa 2, substituer au nombre :

« - 0,6 »,

le nombre :

« - 2,8 ».

II. – En conséquence, à la cinquième ligne de la troisième colonne du même tableau, substituer au nombre :

« - 11,3 »,

le nombre :

« - 12,9 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à interroger le Gouvernement sur l’amélioration du solde structurel entre les deux lectures du présent budget 2021. En effet, alors qu’en octobre le déficit structurel pour 2020 s’établissait à -1,2 points de PIB, il est aujourd’hui présenté comme étant de -0,6 points de PIB alors même que la seconde vague de l’épidémie de covid-19 et les mesures prises pour y faire face conduisent à réviser à la fois la prévision de croissance pour 2020, en l’abaissant à – 11 % du PIB, contre – 10 % du PIB.